



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À PROJET

Bornes de recharge forte puissance pour les véhicules électriques

Publics concernés

Collectivité territoriale , Entreprise , Établissement public , GIE - Groupement d'intérêt économique

Domaines secondaires

Transports , Économies d'énergie , Énergies renouvelables

Date de fin de publication

31 décembre 2021

Le développement de la mobilité propre, notamment électrique, nécessite un aménagement cohérent du territoire en bornes de recharge destinées aux véhicules électriques, afin d'obtenir un maillage cohérent et homogène au service de l'éco-mobilité. L'appel à projets permet de soutenir les projets d'installation de bornes ultra-rapides.

Échéances

La date limite d'envoi des dossiers est le 31 décembre 2021.

Objectifs

Les projets doivent impérativement répondre à 3 objectifs:

Privilégier les bornes de forte puissance

Installer les bornes sur les axes de déplacement entre les grandes villes du territoire

Permettre un maillage homogène et cohérent du territoire de la Nouvelle-

Aquitaine

A noter : Cet appel à projets donnera la priorité aux territoires justifiant d'un plan de déplacement intégrant l'éco-mobilité ou d'une stratégie d'aménagement.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires sont les maîtres d'ouvrage publics (syndicat départemental d'énergie, Communauté d'Agglomération et de Communes) et privés, quel que soit leur statut juridique.

Critères de sélection

Les installations sont équipées **au minimum d'une borne rapide et 2 points de charges.**

Les **bornes ultra-rapides comprises entre 100 kW et 200 kW** sont la cible prioritaire de cet appel à projets qui favorise le " turn-over " de recharge ; de fait, les bornes lentes ou accélérées sont exclues afin d'éviter un stationnement journalier de type " ventouse ".

Ces installations doivent répondre essentiellement à un principe de fonctionnement d'une **station de recharge en libre-service accessible 24h/24 et 7j/7.**

Comment faire ma demande ?

Les porteurs de projets doivent adresser leur dossier de candidature en remplissant les documents à télécharger.

Correspondants

Direction Energie-Climat

Région Nouvelle-Aquitaine
14 rue François de Sourdis
33000
Bordeaux

05 57 57 84 04